

Septembre 2022 | Votre magazine d'information

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



**LA NOUVELLE ÉCOLE
DU BOIS DU LYS
A OUVERT SES PORTES**



Réagissez à l'actualité
de la Ville sur le Facebook
Ville de Dammarie lès Lys



Bonjour, un jour encombrant est-il organisé à Dammarie ?
Je n'ai pas de carte de déchèterie.

Le ramassage des encombrants n'est pas assuré par la ville mais par le SMITOM-LOMBRIC, par le biais du service ALLO ENCOMBRANT. Pour en bénéficier, il vous faut aller sur le site lombric.com ou contacter le 0 800 501 088 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, pour prendre rendez-vous.

La carte de déchèterie s'obtient gratuitement en vous rendant à la déchèterie au 4 rue de Seine. Vous devrez alors présenter une carte d'identité, un justificatif de domicile de moins de 6 mois et un avis d'imposition locale (taxe foncière ou taxe d'habitation).

Votre carte d'accès nominative vous sera alors remise.



J'habite à Dammarie et je cherche des cours de français pour ma femme qui vient d'arriver en France. Pourriez-vous m'orienter vers le bon service ?

Le Centre Social Educatif (CSE) de la ville propose gratuitement des cours de français. Ils reprendront courant septembre. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le 01 64 87 49 49.



Nous sommes de jeunes parents. Nous recherchons une place en crèche ou une assistante maternelle pour notre fils âgé de 9 mois. Existe-il un service pour nous aider ?

Le service Petite Enfance peut vous donner toutes les informations utiles sur les différents modes de garde à Dammarie. Il est joignable au 01 64 87 49 31 ou en vous rendant à la Maison de la Petite Enfance située 352 avenue Henri Barbusse du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15, et de 13h45 à 17h30.

Directeur de la publication : Gilles Battail. Directeur de la rédaction : Nathalie Choulet. Rédaction et photos : Service communication / Marc de Gortchakoff.
Crédits photos : Service communication / Adobe Stock. Charte graphique et mise en page : Service communication / Marc de Gortchakoff.
Impression : Le Réveil de la Marne. Distribution : Agents municipaux. Tirage : 11 000 exemplaires. Dépôt légal : Septembre 2022 © droits réservés.



Hôtel de Ville - Service communication - 26 rue Charles de Gaulle - BP 24 - 77196 Dammarie-lès-Lys Cedex - Tél. 01 79 76 96 00
www.mairie-dammarie-les-lys.fr

Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,

Sommaire

- P.4-5 En bref
- P.6-7 L'école du Bois du Lys a ouvert ses portes
- P.8 Retour à l'école
- P.9 Nouvelle étape du projet "Cœur de ville"
- P.10 Initiation à la natation
- P.11 Le Conseil municipal des Enfants prépare sa rentrée
- P.12 Partez à la découverte de l'histoire de Dame Marie
- P.13 Le CCAS labellisé France Services
- P.14 Tribune libre
- P.15 Dammacup : la passion du foot
- P.16-17 Rétrospective
- P.18-19 Agenda

Après la chaleur de ces deux mois d'été, qui a donné lieu à plusieurs épisodes caniculaires et des incendies ravageurs, nous alertant une nouvelle fois sur le dérèglement et le réchauffement climatiques, Il est maintenant l'heure de penser à la reprise des activités pour tous et notamment au retour à l'école pour les plus jeunes.



Gilles Battail
Maire de Dammariès-Lys
Conseiller régional

A l'occasion de la rentrée scolaire, je suis allée avec Patricia Charretier, élue au scolaire, salué les enfants, leurs parents, le personnel enseignant dont les directeurs d'écoles dont plusieurs d'entre eux prennent leur fonction cette année. Nous leur souhaitons la bienvenue à Dammariès-Lys. Les écoles de la ville dans lesquelles ils vont officier font l'objet de travaux d'entretien et d'amélioration très conséquents, notamment durant les vacances d'été, période la plus longue pendant laquelle ces établissements ne sont pas utilisés. Cette année, outre les interventions dans les écoles existantes, ces deux mois d'été ont été mis à profit pour achever la création de la nouvelle école. Comme nous nous y étions engagés, l'école du Bois du Lys a bien ouvert ses portes le jeudi 1^{er} septembre et a accueilli les premiers élèves de l'école maternelle Georges

Clerc et l'école élémentaire Adrienne Bolland. Je tiens à féliciter chaleureusement toutes les personnes qui ont réalisé ce chantier en un temps record, agents municipaux et salariés des entreprises, dans un contexte particulièrement complexe en termes d'approvisionnement de matériaux.

Le mois de septembre est aussi pour beaucoup d'entre nous synonyme de reprise d'une activité, sportive, culturelle ou artistique. Dans quelques jours le forum des associations permettra à tous ceux qui le souhaitent de trouver un club pour s'adonner à leur passion ou la découvrir. C'est aussi l'occasion d'aller à la rencontre d'associations qui sont engagées dans la solidarité et qui ont besoin du soutien et du bénévolat pour mener leurs actions au profit des personnes en situation difficile. L'engagement est en effet un acte majeur, qu'il s'agisse de celui qu'on prend dans son travail, sa fonction comme celle d'élu, de président d'association, son rôle, de parent par exemple.

Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne rentrée,

Bien sincèrement

Carnet

Naissances :

Bienvenue à HU Elisa,
BENBETEM GONDJE Ryan.

Mariages :

Félicitations à
Nesrine OSMANE et Aristide ALFANOR
(02/07/2022), Anne-Charlotte CROS et
Jérôme DIOSCA (16/07/2022).

Décès :

Toutes nos condoléances à la
famille et aux proches de Solange Guillot
décédée à l'âge de 90 ans le samedi 13
août et Denise Daguët, décédée à l'âge
de 93 ans le 23 août.



Le SMITOM-LOMBRIC propose ses composteurs à moitié prix

Afin de rendre la pratique du compostage accessible à tous, le SMITOM-LOMBRIC, syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers des communes de l'agglomération Melun Val de Seine, propose à la vente des composteurs en plastique à moitié prix.

Composter ses déchets présente des avantages écologiques et économiques : diminution de la taille des poubelles, réduction du nombre d'allers-retours en déchèterie et production de compost pour enrichir son sol ...

Pour plus d'informations ou pour commander votre composteur : lombric.com ou 0 800 814 910 (numéro gratuit, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).

Dématérialisation des actes administratifs

Depuis le 1^{er} juillet, l'ensemble des actes administratifs, et compte-rendu des conseils municipaux qui sont aussi affichés dans les panneaux publics situés en ville, doivent être aussi accessibles en ligne. Ainsi si vous souhaitez consulter un arrêté municipal ou des délibérations du conseil municipal, vous pourrez dorénavant aller sur le site de Dammarie : www.mairie-dammarie-les-lys, rubrique Institution et Territoires, puis dans la sous-section vie municipale / les actes administratifs.

Mieux vivre son quotidien

La ville propose une série d'ateliers, réservés aux seniors âgés d'au moins 60 ans, consacrés chacun à un aspect du bien vivre. Autant d'occasions d'aborder, de manière conviviale, les questions que vous vous posez sur la santé, l'activité physique, l'alimentation, l'aménagement du logement, la mémoire, le sommeil, la marche, etc.

Les ateliers, gratuits, vous apporteront des informations précises et des conseils personnalisés pour améliorer votre bien-être au quotidien et prendre confiance en vous.

Une première séance est prévue le vendredi 16 septembre de 9h30 à 15h30 aux Volubilis (40 place Gaston Messence), sur le thème de la mémoire.

☰ Renseignements au 01 64 87 44 71

Prévenir les vols et les fraudes

Les vols, arnaques et fraudes à la carte bancaire se multiplient notamment envers les publics les plus fragiles. La Ville, soucieuse de préserver la sécurité de ses habitants, propose une conférence gratuite à destination des 65 ans et plus. Seront abordés : la sécurité à domicile, la prévention du vol par la ruse, la sécurité dans la rue et en véhicule, la sécurisation de sa carte bancaire ainsi que diverses arnaques que peuvent rencontrer les personnes âgées.

Rendez-vous le jeudi 15 septembre à partir de 9h15 à la Maison des Ressources (Espace Albert Schweitzer – Place du 8 mai 1945)

☰ Entrée libre - sans inscription - Renseignements 01 64 87 44 71



Semaine bleue :

inscrivez-vous
dès maintenant

La ville organise de nouvelles animations pour les seniors âgés d'au moins 60 ans dans le cadre de la Semaine Bleue. Ainsi du 3 au 7 octobre les inscrits pourront prendre part à des activités aussi diverses que variées comme un atelier de création de terrarium ou des activités sportives douces, gymnastique, yoga ou encore de la pétanque. Une sortie sera prévue au restaurant dansant, Aux Plaisirs d'Antan.

Inscription obligatoire jusqu'au 28 septembre au CCAS (593 Rue du Bas Moulin).

Programme complet :

www.mairie-dammarie-les-lys.fr

Transport en minibus possible, gratuitement et sur réservation au 06 87 60 00 77 ou 06 80 71 63 29.

☰ Renseignements : 01 64 87 44 71



Trouver l'activité de son choix

Dimanche 11 septembre se tiendra le forum des associations. De 10h à 17h, dans l'annexe de l'Espace Pierre Bachelet, de nombreuses associations présenteront leurs activités : escalade, danse, plongée, musique, VTT. Sur place il sera possible de réaliser ou de récupérer son dossier d'inscription pour l'année 2022-2023. Un rendez-vous à ne pas manquer pour trouver l'activité qui vous convient.

☰ Forum des associations - Annexe de l'EPB

Dimanche 11 septembre de 10h à 17h -

Entrée libre

Pratiquer le Qi Gong et le Tai Chi

L'association dammarienne ESD TAICHI CHUAN et QI GONG propose ses cours au 73 rue Hector Berlioz, dans le préau Louis Blériot de l'école Maurice de Seynes à Dammarie-lès-Lys.

Le matin ou en fin de journée, la pratique de ce sport doux, sans complexité, est très bon pour la santé et permet la pratique régulière d'une activité sportive. Un cours d'initiation à chacune des disciplines est proposé à tout moment de l'année.

☰ Infos : au 06 83 99 77 32 ou 06 69 36 02 38

S'essayer à la danse à deux

Du 12 au 23 septembre l'association K'Danse propose d'essayer gratuitement ses cours sans aucun engagement. Venez découvrir le west coast swing, la bachata, le lindy hop ou encore la salsa.

Rendez-vous à l'école Maurice de Seyne, 73 rue Hector Berlioz

☰ Infos : 06 79 96 31 10 - Mail: k.danse@yahoo.fr

Nouvelle saison des dimanches en forme

Pour bien débiter cette rentrée de façon sportive, le service des sports propose les séances « Dimanches en forme ». Il s'agit d'activités sportives prévues chaque dimanche. L'inscription, réalisable sur place au gymnase, est entièrement gratuite.

☰ Le programme des activités sera dévoilé prochainement sur le site Internet de la ville :

www.mairie-dammarie-les-lys.fr



LA NOUVELLE ÉCOLE DU BOIS DU LYS a ouvert ses portes

Centre de vacances, centre de loisirs, le site du Bois du Lys, acquis par la ville il y a un an, compte depuis ce mois de septembre une nouvelle vocation : établissement scolaire. Il accueille en effet l'école maternelle Georges Clerc et l'école élémentaire Adrienne Bolland

Après 7 mois de travaux rondement menés, le bâtiment est aujourd'hui entièrement rénové et transformé en un groupe scolaire composé de 8 classes. Aucune construction supplémentaire n'a été nécessaire. La Ville a en effet choisi de réhabiliter plutôt que de construire, un principe particulièrement vertueux et écologique. Elle s'est attelée dans les travaux réalisés à rechercher la performance énergétique. L'isolation a été entièrement revue pour correspondre aux nouvelles normes thermiques. Le groupe scolaire réunit dans un seul bâtiment continu l'école élémentaire et l'école maternelle, avec 5 classes pour la première et 3 pour la seconde. Les anciennes chambres ont été transformées en salles de classe, en salles mixtes ou de motricité, et en bureaux.

UN CADRE PRIVILÉGIÉ

Dans cette nouvelle école, la luminosité a été particulièrement recherchée : « Au total ce sont 16 velux qui ont été installés sur la toiture, soit deux par classe. Ces velux ont la particularité d'être dotés de capteur de CO2, qui permettront la ventilation de la salle sans ouverture, dès lors que le

taux dépasse la limite fixée » précise David Lemistre, responsable du service patrimoine bâti de la ville, qui s'est occupé de ce chantier avec professionnalisme et sang-froid avec ses équipes et les entreprises, au moment où les pénuries de matériaux et les délais d'approvisionnement représentent de réelles difficultés pour toutes les construc-

Premiers jours de classe dans la nouvelle école du Bois du Lys. L'occasion pour les enfants de rencontrer les enseignants, la directrice de l'école mais aussi de découvrir l'établissement. ►



Le Maire Gilles Battail a accueilli parents et enfants au sein de cette nouvelle école et salué l'équipe enseignante. ►



▲ La nouvelle école du Bois du Lys est accessible depuis la piste cyclable Berthelot.

tions et rénovations de bâtiment. Les baies vitrées ont également été conservées et offrent un accès direct à l'extérieur, et une vue sur les bois d'un côté, et sur la cour de l'école de l'autre. « L'ensemble de l'éclairage a également été remplacé par des dalles LED, plus confortables et moins énergivores » ajoute David Lemistre. Les classes élémentaires sont toutes dotées d'un tableau numérique et d'un point d'eau pour les activités ludiques et créatives en maternelle. La cour de l'école a été pensée dans le respect de l'environnement naturel et boisé qui confère au site son caractère particulièrement appréciable et apprécié.



QUI SONT ADRIENNE BOLLAND ET GEORGES CLERC ?

La ville a souhaité donner à l'école le nom d'une femme et d'un homme dont les vies illustrent parfaitement la création de ce groupe scolaire. La première est liée à l'aviation, petit clin d'œil au groupe SAFRAN, grande entreprise aéronautique et précédent propriétaire du site, et le second à l'enseignement.

Adrienne Bolland est une aviatrice et résistante française, connue pour être la première femme à avoir effectuée la traversée en avion de la Cordillère des Andes et de la Manche en 1920. Elle bat le record mondial féminin d'altitude le 26 février 1920, avec 4 850 mètres. Le 27 mai 1924 à Orly, elle bat le record féminin de looping réalisant 212 boucles en 72 minutes. Ces exploits lui font obtenir de nombreuses distinctions dont le titre d'officière de la légion d'honneur. Si vous souhaitez en savoir plus sur cette femme d'exception, la médiathèque organise deux conférences à son sujet, le 19 novembre et le 11 mars 2023.

Georges Clerc est né le 28 juillet 1900. Arrivé sur la commune de Dammarie-lès-Lys en 1937 en tant qu'instituteur à l'école Paul Doumer pour les CM1 – CM2, il est appelé à servir, dès 1940, lors de la Seconde Guerre Mondiale. Il reçoit la médaille commémorative de guerre au titre de Personnel de la Défense Passive. De retour à Dammarie, il devient directeur du centre aéré pendant les vacances, puis délégué départemental des œuvres laïques et cofondateur du Cercle artistique de Dammarie.

RETOUR À L'école

996 élèves en maternelle et 1668 élémentaires ont effectué leur rentrée le 1^{er} septembre dans les 8 groupes scolaires de Dammarie-lès-Lys.

Le jour de la rentrée, le Maire Gilles Battail et Patricia Charretier, adjointe en charge de l'enfance, du scolaire et du périscolaire, ont fait le tour des écoles pour rencontrer parents, élèves et enseignants et leur souhaiter une bonne reprise. Dans beaucoup d'établissements, des changements sont intervenus depuis le mois de juin, qu'il s'agisse de l'arrivée de nouveaux enseignants ou directeurs d'école, de travaux, sans parler de l'ouverture de la nouvelle école du Bois du Lys. Ainsi à Alphonse Daudet, les travaux d'été ont concerné la réfection de la peinture des couloirs de la maternelle et le remplacement des sols des salles de classe. Sur le groupe scolaire Paul Doumer, c'est la mise en conformité PMR qui a été réalisée avec la création de rampes extérieures et l'installation d'un monte-personne pour l'accès notamment au réfectoire. A l'école de Vosves, une salle de classe a été agrandie, et les luminaires ont été remplacés au bénéfice de technologie LED.

TOUJOURS DES INCERTITUDES SUR LES CLASSES

Côté effectif, l'Education nationale a informé la ville d'ouvertures de classes supplémentaires avec un effectif limité à 13 élèves en moyenne, en CP/CE1, dans le cadre du dispositif de dédou-



▲ La direction Académique a décidé la fermeture de classes cette année. L'école François de Tesson est notamment concernée.

blement. C'est le cas à Maurice de Seynes, Paul Doumer et Henri Wallon. La ville a toujours reconnu l'utilité de ce dispositif qui permet de meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage. En revanche, la direction Académique a décidé de la fermeture d'une classe à François de Tesson, Saint Exupéry et Jacques Monod. Le Maire a interpellé l'Education Nationale sur le besoin d'ouverture d'une 9^{ème} classe à Coty et d'une 4^{ème} classe à l'école du Bois du Lys. La réponse qui a été faite est toujours la même : la décision sera prise à la rentrée. Cette situation provoque chaque année des incertitudes et l'impossibilité de s'organiser en amont pour assurer l'accueil de tous dans les meilleures conditions.

DES MOUVEMENTS AU SEIN DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Nous souhaitons la bienvenue à :

Mme ZEL - Ecole maternelle Jacques Gondouin, Mme LEDUC - maternelle Charles Perrault, Mme EVENAT - maternelle Jacques Monod, Mme DEMIER - maternelle Alphonse Daudet, Mme GALLI - école René Coty, M. BRIAND - école élémentaire Paul Doumer, Mme BREISACK - école François de Tesson, Mme REGUILLO- LARA - école maternelle Saint Exupéry, Mme DECORDIER - école maternelle Jules Verne, Mme RIOLET - école Bois du Lys.

NOUVELLE ÉTAPE DU PROJET

« Cœur de ville »

Le 30 juin dernier, lors du conseil municipal, la Ville a acté la vente de 2 bâtiments situés en pourtour de la place Mazet afin de poursuivre le projet de requalification du centre-ville.

Le projet Cœur de Ville vise à favoriser sa redynamisation et à le rendre plus attractif et accessible afin de contribuer au soutien et au développement du commerce local. Après la création de la voie Beltrame, de ses places de stationnement et du parc, situés à l'arrière de l'hôtel de ville, la prochaine étape porte notamment sur l'espace devant l'édifice communal, dont la place Mazet et les bâtiments la bordant. La ville qui en est actuellement propriétaire, a en effet décidé de céder le bâtiment qui accueillait, il y a plusieurs années la direction des services techniques (DST), et celui actuellement occupé par « le Petit Guidon ». Le premier est aujourd'hui totalement inoccupé et sans affectation envisageable au regard de son état de délabrement et de dangerosité intérieure et des frais qu'il faudrait faire pour le remettre en état. Pour le local affecté au Petit Guidon, l'association ODE avait été informé dès l'origine de la future cession à court terme. Malgré cette contrainte, ODE a souhaité utiliser ce local en plein cœur de ville pour assurer la visibilité de son projet de location et de réparation de vélo. Dans le cadre du partenariat et des échanges réguliers entre la ville



▲ Le bâtiment de l'ancienne DST ne peut plus être affecté au regard de son état de délabrement.

et ODE, de nouvelles pistes de réimplantation seront étudiées.

DES BÂTIMENTS REQUALIFIÉS

Après avoir consulté plusieurs opérateurs, la ville a donc vendu les 2 bâtiments. L'ancienne DST accueillera 5 logements ainsi qu'un commerce, de type restaurant-brasserie avec terrasse au rez-de-chaussée. Les travaux consisteront à reprendre la façade, la toiture et les planchers intérieurs. La ville a imposé au repreneur de respecter le plus possible l'aspect du bâtiment en recourant à une rénovation et non en le démolissant. Compte tenu de l'état du bâtiment et de certaines contraintes, cette demande de la ville renchérit le

coût de l'opération. Pour ce qui concerne le « Petit Guidon », un petit immeuble de 19 logements sera construit. Au rez-de-chaussée, deux cellules commerciales seront créées, permettant notamment de répondre au besoin d'agrandissement d'une activité déjà présente en centre-ville et de se donner la possibilité d'élargir l'offre. Grâce à la requalification de ces bâtiments et de la place Mazet, le centre-ville continue sa mue pour devenir un véritable lieu de vie de qualité et de convivialité pour tous. Aujourd'hui les nombreux utilisateurs de la voie Beltrame et du parc de la mairie sont là pour attester de la réussite des premières opérations de requalification du centre-ville.

INITIATION À LA natation

Savoir nager est une véritable nécessité. Outre les bienfaits de cette activité, la maîtrise de la natation peut éviter des drames, notamment chez les plus jeunes. La municipalité a donc décidé de mettre en place des cours, pour les 6-10 ans, dans l'objectif qu'ils acquièrent l'autonomie aquatique.

Santé publique France réalise chaque année une enquête des noyades recensées partout en France. Il ressort qu'elles sont la première cause de mort accidentelle des moins de 25 ans et que les accidents sont en hausse chez les moins de 13 ans. Bien des facteurs peuvent expliquer cette situation comme l'état de santé ou une mauvaise appréciation des capacités physiques des baigneurs, mais le manque de maîtrise demeure une des raisons majeures. L'apprentissage de la natation, encadré par des professionnels, permet aux plus jeunes d'apprendre à évoluer dans l'eau en autonomie et en sécurité. Dès la rentrée de septembre, la ville proposera donc une initiation à la natation pour les enfants âgés de 6 à 10 ans au sein de la piscine municipale Jean Boiteux. « Apprendre à nager aux enfants comporte une finalité sportive et sécuritaire. C'est aussi leur donner la possibilité de s'intéresser à de nouvelles activités aquatiques, comme la plongée ou encore leur permettre d'accéder à des colonies de vacances dans lesquelles il peut être demandé de savoir nager » déclare Dominique Théraulaz, élu aux sports.



▲ Les enfants âgés de 6 à 10 ans pourront accéder à des cours adaptés selon leur niveau d'aisance dans l'eau.

INSCRIPTIONS ET DÉROULEMENT D'UN COURS

Les inscriptions seront possibles dès la rentrée scolaire. Les enfants participeront à un test en vue de l'admission aux cours collectifs « Il s'agira davantage d'une séance d'observation afin d'évaluer le comportement de l'enfant dans l'eau, pour repérer par exemple la peur ressentie par certains d'entre eux », précise Pascal Birre, responsable de la piscine. Après cette première rencontre, les enfants pourront participer à l'une des deux sessions proposées selon leur âge et adapté à leur niveau. La première se déroulera de septembre à février pour les enfants âgés de 8

à 10 ans, la seconde de février à juin pour les 6-8 ans. Les cours, encadrés par un maître-nageur sauveteur diplômé seront dispensés tous les mercredis de 15h à 16h.

☰ Renseignements : 01 64 87 45 32
 Date des tests : Pour les 8-10 ans, séance de validation le mercredi 21 septembre, 15h. Pour les 6-8 ans, séance le mercredi 9 février, 15h.

FERMETURE POUR TRAVAUX

La piscine sera fermée pour effectuer la vidange et des travaux jusqu'au dimanche 11 septembre inclus.

Le Conseil Municipal des Enfants PRÉPARE SA RENTRÉE

Un nouveau Conseil Municipal des Enfants va être élu.

Ali Kamèche, adjoint en charge de la démocratie participative rappelle le fonctionnement de cette instance.

Lys'mag : Comment devient-on membre du CME ?

Ali Kamèche : Nous informons chaque directeur d'école de l'existence du conseil municipal des enfants. Libre à eux de faire participer leurs classes de CM2 à cette initiation démocratique. En cas d'accord, nous venons dans les établissements rencontrer les élèves, nous nous présentons, leur expliquons succinctement le rôle du Maire et des élus. Les enfants qui sont intéressés par cette expérience peuvent alors se porter candidat à l'élection de jeune conseiller municipal. Ils vont ensuite réfléchir aux engagements qu'ils veulent prendre, rédiger leur programme et faire campagne. Le jour de l'élection, les élèves de CM2 voteront pour le candidat de leur choix en déposant un bulletin à son nom dans une urne, comme lors d'une véritable élection. Le CME est composé de 35 élus, soit un nombre identique au conseil municipal de Dammarie-les-lys.



▲ C'est lors de la première séance, dite d'investiture, que le maire Gilles Battail, accompagné d'Ali Kamèche et de Dominique Theraulaz, introduisent les jeunes élus à leurs nouvelles fonctions.

Lys'mag : Que font-ils pendant l'année de leur mandat ?

A.K : Ils vont travailler à la mise en place de projets d'intérêt général dans les domaines notamment des sports, de l'environnement, de la culture, de la santé ou du handicap. Il peut s'agir d'organiser une manifestation comme par exemple l'opération de ramassage des déchets montée par le précédent CME, ou de proposer l'installation d'un mini-golf, idée qui a été retenue pour les ac-

tivités programmées dans l'Estival du lys cet été. Le CME est aussi à l'origine de la réalisation d'une fresque environnementale sur la place du 8 mai. Au cours de cette année, ils apprendront également à comprendre le rôle d'un élu municipal, à connaître les services de la ville, à élaborer un projet et à le défendre. Cette expérience leur permettra aussi d'appréhender la citoyenneté à travers les élections, la découverte d'institutions et les notions de droits et de devoirs. Ils seront invités à participer à des cérémonies patriotiques, des mariages et des cérémonies de naturalisation.

Lys'mag : Comment fonctionne le CME ?

A.K : Ces 35 jeunes élus se réuniront 2 fois par mois, le mercredi matin pour des séances de travail collectives, souvent par groupes. Pour réaliser leurs projets ils bénéficient de l'aide des élus et des services municipaux et disposent d'un budget de 10 000 €.

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE de l'Histoire de Dame Marie

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la Ville s'associe au club d'athlétisme ASRD pour un rallye pédestre qui guidera les participants à travers le patrimoine connu et méconnu de Dammarie-lès-Lys.



▲ Image d'archive de l'ancienne rue de la Fontaine, aujourd'hui avenue Henri Barbusse.

Des anecdotes, de l'exploration et des énigmes seront au programme de cette nouvelle édition du Rallye Famille qui se déroulera le samedi 17 septembre de 14h à 17h30. La balade, avant tout conviviale, invitera les participants à prendre part à un jeu d'énigme pour découvrir l'histoire de la commune depuis ses origines, lorsqu'elle s'appelait encore hameau de Dame Marie. Le départ est prévu à 13h45 à l'église Notre Dame de la Visitation à Dammarie avant de traverser les quartiers de la Fontaine couverte, de Soubiran, des

Bouillants, du Château Gaillard notamment. Afin de compléter le questionnaire remis en début de parcours, les participants devront être attentifs aux éléments dissimulés dans le décor et écouter les indices donnés par Catherine Suard, documentaliste et archiviste de la Ville. « Nous évoquerons l'histoire des grandes familles dammariennes, comme la famille des comtes de Porêt, notamment un de ses membres, dessinateur dès l'enfance de Dammarie-lès-Lys et de la forêt toute proche » déclare-elle. Catherine a fait des recherches

sur ce personnage suite à la demande d'une administrée qui s'interrogeait sur une éventuelle parenté avec la famille de Porêt. Il n'en fallait pas plus à Catherine pour lancer ses recherches et découvrir que l'artiste en question est aussi à l'origine d'un design mondialement connu. Intrigués ? La réponse sera apportée à l'issue de ce parcours.

**Inscription préalable au
01 64 37 17 83 ou 06 10 20 78 22.**

**Participation gratuite, accessible
à tous.**

LE CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (CCAS) **labélisé France Services**

Le label France services a pour objectif de faciliter les démarches administratives pour tous, notamment pour les personnes qui rencontrent des difficultés pour effectuer les démarches en ligne, qui sont de plus en plus nombreuses.



▲ Il sera possible de consulter les agents du CCAS pour une aide ponctuelle sur une démarche administrative.

Dans le cadre de ce dispositif mis en place par l'Etat, et auquel elle a décidé d'adhérer, la ville, par le biais du CCAS, veut renforcer son aide et son accompagnement aux démarches administratives. Les sites et structures labellisés offrent la garantie d'un accès aux différents services de l'Etat, et ses partenaires, comme la Direction Générale des finances publiques, le ministère de la Justice, Pôle Emploi, la

CAF, la Poste. Vous avez un doute sur votre déclaration de revenus, votre retraite, une incompréhension sur le montant ou le versement des allocations familiales, vous avez besoin de créer un premier compte Pôle Emploi, d'obtenir une carte grise, d'avoir une simulation pour une aide personnalisée au logement (APL) depuis le site de la CAF ou vous ne disposez pas d'un accès Internet, le Centre Communal d'Ac-

tion Sociale de Dammarie-lès-Lys peut vous aider. A partir du 5 septembre, des permanences spécifiques sont organisées au Centre Communal d'Action Sociale ainsi qu'au Centre Gérard Philippe avec ou sans rendez-vous. Pour résoudre les démarches les plus complexes, les agents du CCAS pourront aussi s'appuyer sur des correspondants au sein du réseau des partenaires. Leur objectif est d'aider à effectuer les démarches en ligne tout en amenant les usagers à devenir autonomes dans ces démarches, en les formant à l'utilisation des outils numériques.

📍 **Permanences au CCAS (593 rue du Bas Moulin) le lundi, mercredi et vendredi à partir de 14h sur rendez-vous préalable au 01 64 87 44 71 ou sans rendez-vous le mercredi matin à partir de 9h.**

Permanences au Centre Gérard Philippe (52 allée de la Justice) le mardi et le jeudi à partir de 14h sur rendez-vous au 01 64 87 44 71 ou sans rendez-vous, le jeudi matin et vendredi matin à partir de 9h.

GRUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Notre centre-ville se transforme !

Le projet « Cœur de ville » vient de franchir une nouvelle étape avec la vente de deux bâtiments du centre ville à un opérateur qui va notamment assurer la réhabilitation complète de l'immeuble dit du Moulin.

Nous avons toujours voulu conserver ce bâtiment, que l'opposition municipale, un temps, souhaitait démolir pour ouvrir sur la tour des fontaines du lys, car il nous apparaît être un élément indispensable pour contribuer à l'esprit de « place de village ». L'édifice a par ailleurs une valeur historique pour notre ville.

Comme chacun le sait, rénover un bâtiment ancien est souvent source de contraintes.

En l'espèce il a été demandé à l'acquéreur de conserver son aspect extérieur typiquement briard, de démolir l'extension nord qui se désolidarise du bâti, de reprendre les murs extérieurs

fissurés qui ont bougé pour sécuriser l'ensemble, de refaire les couvertures, modifier les planchers intérieurs qui s'effondrent ou ne correspondent pas aux normes de hauteur habitable, de changer toutes les fenêtres, déplacer l'escalier central, transformer des bureaux en habitation... et enfin de créer un lieu convivial au rez-de-chaussée qui sera utile à l'animation du centre-ville.

Il s'agit là d'une rénovation lourde, complexe et onéreuse. La requalification et la redynamisation du centre-ville le nécessite. La place du Sergent Mazet, qui le jouxte, est une étape importante de cette ambition pour Dammarie-lès-Lys. Cette transformation permettra notamment de rendre cette place accessible et attractive tout en préservant le stationnement en centre-ville.

Le projet « Cœur de ville » va ainsi entrer dans sa troisième phase. Chacun pourra constater à quel point notre centre-ville s'embellit. Après la création de la rue Beltrame et la création du Parc de l'hôtel de ville, l'aménagement de la

place du Sergent Mazet sera accompagné d'un projet d'ampleur sur la place Paul Bert et sur l'avenue Henri Barbusse. Ces projets ont déjà été présentés.

La qualité du cadre de vie des Dammariennes et des Dammariens est notre priorité, nous serons toujours porteurs de projets et de solutions pour la préserver, loin des vaines polémiques.

Le centre-ville de Dammarie-lès-Lys change, l'agrément de nos places du centre-ville va être retrouvé ! Nous sommes fiers de porter, aux côtés du maire, ce projet tourné vers l'avenir, car l'avenir est dans les centres-villes !

GRUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Cela fait des siècles que l'on essaie de résoudre le paradoxe de l'enseignement, qui repose sur l'exercice de trois contraintes (de temps, de lieu, de manière), pour pouvoir en exercer une quatrième, celle des savoirs. Rabelais a su railler le ridicule d'un enseignement scolastique qui fonctionnait pour lui-même, le ridicule de savoirs qui ne servent qu'à s'exposer, à se comparer. Montaigne se plaint déjà de cette forme de gavage de cerveau. Les deux y opposent une vision plus humaniste où le dialogue, le jeu et la réflexion sont privilégiés. Rousseau, et bien d'autres après lui, a dénoncé un enseignement qui repose sur l'imposition de contraintes... pour émanciper des individus. A la poursuite d'un idéal démocratique, l'éducation nouvelle, notamment au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, a cherché à développer des manières d'enseigner où l'exercice des contraintes de lieu, de temps, de savoir et de manière était moins fort. Il fallait que

le moyen (l'école) soit plus en adéquation avec le but (former des citoyens d'une démocratie). Mais, les pouvoirs s'organisent pour que le but soit la conservation d'une hiérarchisation sociale, corrélée aux savoirs. Aujourd'hui il semble que l'enjeu puisse être reformulé : ce n'est pas en levant ces contraintes que l'on favorise l'apprentissage, au contraire. Le vrai risque est de laisser ces contraintes dans le registre de l'implicite, de considérer que c'est à l'enfant de les identifier, puis de les comprendre et enfin de les gérer. Car, si nous savons que l'enfant est à considérer comme une personne, il n'est pas pour autant un adulte. D'où, peut-être la volonté des pouvoirs d'entretenir l'infantilisation des adultes. Certains élèves ont à leur disposition les aides qui leur permettent de lever ces implicites ; d'autres élèves non. Quand les contraintes des apprentissages scolaires sont implicites, elles créent des difficultés au lieu de les résoudre. L'innovation

pédagogique, depuis plusieurs siècles, tente de réutiliser dans la classe les moteurs des apprentissages adaptatifs : le jeu, l'exploration et les interactions entre pairs. Ce faisant elle augmente l'engagement cognitif dans l'apprentissage. C'est sans doute une très bonne idée, tant que cela ne se traduit pas par une trop grande augmentation de l'exigence cognitive de la tâche, tant que cela ne se transforme pas en une pédagogie orientée pour bons élèves qui alimenterait cette mise en concurrence et hiérarchisation des enfants.

Bonne rentrée scolaire

dammariecitoyenne@gmail.com
Vincent Benoist, Laurence Delaportas,
Sarah Machrouh, Raphaël Segerer,
Catherine Domenech

GRUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Repenser notre ville face aux enjeux climatiques

Nos choix d'urbanisation sont le premier déterminant de notre bilan carbone : artificialisation et imperméabilisation des sols dans notre ville, nouvelles constructions sans espace vert. Face à la piscine, un domaine de notre patrimoine va être remplacé par des logements privés. On détruit au cœur de ville : béton ou verdure ? (Nous regrettons notre ancien parc de la mairie) ! La plaine du lys : quartier bétonné, peu d'arbres, des bancs ombragés rares. Au conseil municipal, peu de délibérations pour défendre notre patrimoine mais ventes de parcelles à des promoteurs peu soucieux de l'environnement.

Revégétons partout

Il y a le parc du château de Soubiran, l'abbaye du Lys mais si on allait plus loin : plantation d'une forêt urbaine dans la cité, réintroduction du végétal dans les lieux bétonnés, parkings végétalisés, espaces de fraîcheur avec points d'eau,

végétalisation des écoles, plantations dans toutes nos rues. Plantons des arbres avec les enfants ; Les effets de la revégétalisation sont positifs notamment pour mieux respirer en temps de forte chaleur, pour absorber les polluants (les particules fines provoquent plus de 42 000 décès par an), pour agir sur la santé et créer du lien social. Les fortes chaleurs de juillet doivent nous alerter : Il faut protéger tous les dammariens : lorsque nous sommes entourés de végétation nous respirons mieux !

Pour une maison des ressources fédératrice des acteurs de notre ville

Le centre social Schweitzer change encore de missions : nous espérons que nous pourrions y co-construire un projet pour mener des actions en s'appuyant sur les recommandations du GIEC et les objectifs du développement durable ODD. (Ex : Mettre en place des capteurs pour déterminer le taux de pollution, installer des stations météo dans différents lieux pour analyser les

températures et agir selon les résultats observés, mener des actions zéro déchets sans plastique, recycler et créer des ateliers éco-citoyens.)

Nos élus doivent s'engager

Mettre en place une politique municipale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, prévoir l'adaptation aux changements climatiques, préserver la biodiversité, œuvrer en faveur de la qualité de vie, de la santé, de la protection de l'environnement, de l'équilibre des finances publiques.

Cela suppose des moyens humains : animateurs éco-citoyens, services civiques nature, moyens aux écoles et associations.

Un Nouveau Souffle

Patricia, Sylvie, Hicham

DAMMACUP : la passion du foot

La Damma Cup, qui s'est tenue du 9 juin au 2 juillet dernier, a notamment accueilli plus de 400 personnes pour la finale opposant l'équipe de la Slovaquie à celle de la Croatie. Un record d'affluence auxquels les organisateurs ne s'attendaient pas. Younes Belkacem, l'un d'entre eux, nous en dit plus sur cet événement et son devenir.

Lys'mag : *La Dammacup est devenue en deux éditions, un rendez-vous incontournable pour les dammariens amateurs de football. Comment expliquez-vous ce succès ?*

Younes Belkacem : Je pense que le football fait vraiment partie de l'ADN de la ville. J'ai moi-même pratiqué ce sport dès mon plus jeune âge dans le club de Dammarie mais aussi dans d'autres villes aux alentours. A l'époque nous étions sur le stade Auguste Delaune. Aujourd'hui de nombreux jeunes pratiquent ce sport de façon occasionnelle sur les terrains, city stades en ville ou au sein des clubs de la ville. C'est un sport populaire et fédérateur.

Lys'mag : *Comment vous est venue l'idée d'organiser ce tournoi ?*

Y.B : L'idée d'organiser ce tournoi vient d'une initiative

d'Ismaël Antiqui, Fabien Brin, et Étienne Hippolyte, rendue possible grâce au soutien de la Ville et de nos sponsors. Il faut des passionnés pour l'organiser et j'en fais partie. En tant qu'amoureux du ballon rond c'est un plaisir pour moi d'y prendre part, et je me suis beaucoup investi dans cette deuxième édition. J'aime transmettre ma passion et ce tournoi est aussi l'occa-

sion de proposer aux jeunes de Dammarie, une activité physique et sportive qui porte aussi les valeurs de l'entraide et de respect des autres.

Lys'mag : *Fort de ce succès, une troisième édition semble une évidence ?*

Y.B : Nous souhaitons en effet poursuivre l'aventure Dammacup. Il y a eu du très beau jeu cette année et une finale mémorable malgré des faits de jeu contestables. Nous avons eu la chance d'être parrainés par de grands joueurs de football comme Oumar Solet qui a fait ses débuts à Dammarie, et Mehdi Baaloudj. L'an prochain nous espérons travailler avec de nouvelles personnalités, de nouveaux sponsors et proposer de nouvelles animations pour faire de la Dammacup un rendez-vous incontournable de Dammarie-lès-Lys.



▲ Younes souhaite faire de la Dammacup, un événement fédérateur.



◀ Estival du Lys

L'Estival du Lys, le rendez-vous de l'été pour de nombreuses familles, a été une nouvelle fois très plébiscité. Durant trois semaines entre le mois de juillet et d'août, les plus jeunes ont pu profiter d'activités de loisirs : jeux d'eaux, structures gonflables... sous le regard de leurs parents et des saisonniers employés par la ville. Le mini-golf, initié par le Conseil Municipal des Enfants, a rencontré un vif succès. Les plus « âgés » ont pu s'adonner à d'autres types d'activité comme les ateliers de relaxation ou de cosmétiques. Une séance de cinéma en plein air a clôturé ces festivités de l'été





◀ Sortie vélo pour le CME

Début juillet, la police municipale a entrepris une action de sensibilisation autour de la pratique du vélo auprès des jeunes du Conseil Municipal des Enfants. A l'issue de cette journée, les enfants ont appris les risques à éviter et les bons gestes à adopter lors d'une sortie à vélo.

Rencontres entre générations ▶

Le 29 juillet dernier, dans le cadre des sorties de l'Espace Jeunes et des activités de la résidence Intergénérationnelle rue Pierre Curie, une dizaine d'adolescents dammariens ont participé à une sortie, et des activités en compagnie de seniors. La journée a débuté par une balade en forêt puis s'est poursuivie par un déjeuner partagé. L'après-midi a été dédié aux activités manuelles, dont une personnalisation de tote bag (sac en tissu). Les échanges se sont faits tout naturellement, certains se promettant même de se donner des nouvelles.



◀ Les vacances avec le service jeunesse

Les mois de juillet et d'août ont été bien remplis pour les jeunes dammariens. Avec le service jeunesse ils ont pu participer à de nombreuses activités : ateliers culinaires, promenades en vélo, jeux de société, ... Des sorties ont aussi été organisées, à la base de loisirs de Jabline, au parc Astérix, et des séjours à Sète ou au lac d'Orient.



Dimanche 11 septembre

Forum des associations

Une journée pour rencontrer les associations locales et découvrir leurs activités.

**Annexe de l'Espace Pierre Bachelet
de 10h à 17h - Entrée libre**



Dimanche 18 septembre

Boder – Is back

Grâce à son humour toujours aiguisé, son auto-dérision il vous donne son ressenti de la vie dans cette " société de beaux gosses ". Après le succès ses rôles au cinéma dans " Neuilly sa mère "1 et 2 et " beur sur la ville " et après le carton de sa pièce de théâtre " la grande évasion ", Boder revient à ses premiers amours : le one man show, pour notre plus grand plaisir... Son expérience dans le domaine artistique, ses rencontres, son fils, son Pays d'origine, tout y passe.

**Espace Pierre Bachelet - 17h
Entrée payante - Billetterie en ligne**



Samedi 24 septembre

Môm'en contes

Avec Mathilde Sagnier, compagnie Parenthèse Harmonies

Ouvrez grandes vos oreilles et laissez-vous emporter au rythme des bols tibétains, par de belles histoires ... Attention ! Petites et grandes émotions sont au rendez-vous ! Pour les petits de 4 à 8 ans.

**Médiathèque - 11h
Entrée libre - Sur réservation au 01 64 87 49 20**



du
16
septembre - au
29
octobre

**Du 16 septembre
au 29 octobre**

Exposition Mission Archéo

Enquêter sur le passé, remonter le temps, découvrir des cultures anciennes : c'est ce que proposera cette exposition aux visiteurs du Château des Bouillants. Une visite à faire en famille, qui vous placera dans la peau d'un archéologue.

Château des Bouillants
du mardi au samedi de 14h à 18h -
Entrée libre

Vendredi 30 septembre

Etre une femme

Scène Ouverte - Théâtre

La femme dans toute sa splendeur... Femme enfant, femme fatale, maîtresse femme...

Toutes ces femmes nous emmènent avec humour et en chansons à travers le temps. Un Univers 100 % féminin... quoique ! Et si un homme venait se glisser dans l'histoire...

Espace Nino Ferrer - à 20h30 - Infos : 01 60 56 95 20
Entrée payante - Tarif unique : 8 €



Agenda

septembre

Samedi 10 et dimanche 11

Air Legend

Meeting aérien
Aérodrome Paris \ Villaroche
8h - 18h
Entrée payante



Samedi 24

Journée portes ouvertes caserne

Stands, ateliers, démonstrations et animations ! (sauveteurs animaliers, parcours incendie (enfant), photos véhicules et tenues...

Restauration sur place et tombola
Centre de Secours de
Dammarie-lès-Lys - 94 rue Galilée
9h - 18h
Entrée gratuite

octobre

Samedi 8 octobre

« DYS-semblable »

par la conteuse Laurence Benedetti

Des contes qui font des pas de côté, où les héros sont un peu de travers. Où les papareils, patoutafai, pacomtoul'monde se trouvent souvent être les plus émouvants et les plus surprenants.

Médiathèque - 11 h

A partir de 7 ans

Entrée libre - résa. 01 64 87 49 20

dimanche

11 septembre 2022

Forum des Associations

10h - 17h

Annexe de l'EPB

La Cartonnerie